

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17229**

Intitulé

Journaliste de télévision, option journaliste reporter d'images, option rédacteur-reporter

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole supérieure de journalisme (ESJ) Lille	Directeur général

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

321 Journalisme et communication

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le journaliste de télévision est un professionnel en capacité d'identifier l'information, de la vérifier et de la retranscrire de façon simple, claire et précise à destination du plus grand nombre.

Il doit collecter et hiérarchiser les informations relatives au sujet à traiter, préparer et réaliser les interviews avec les acteurs les plus pertinents sur ce même sujet. Il doit également savoir rédiger ses commentaires en appliquant les règles de l'écriture journalistique et parallèlement maîtriser le montage de ses sujets et la présentation du journal. Enfin, le journaliste doit pouvoir transposer l'information sur le web. Il travaille dans le respect des règles déontologiques de la profession.

La formation de « journaliste de télévision » de l'ESJ PRO lui permet de maîtriser toutes les compétences de la profession : la recherche et la vérification de l'information, l'écriture, le traitement, l'enregistrement des interviews, le tournage de plans et séquences, le montage, le commentaire sur images, les plateaux de situation, la présentation de journaux et la mise en ligne afin de pouvoir intervenir sur tous types de sujets et dans tous types de rédactions.

Les capacités attestées :

Connaissance et suivi de l'actualité.

Sens et hiérarchie de l'information.

Capacité d'enquête, de recherche, d'analyse et de synthèse.

Maîtrise de l'écriture journalistique audiovisuelle

Esprit d'initiative. Réactivité.

Aptitude à traiter un sujet demandé sur un angle d'information précis

Savoir rendre l'information claire, accessible et intéressante

Maîtrise des contraintes de temps (sur la journée pour réaliser les sujets et à l'intérieur des sujets de part leur format imposé).

Mise en valeur de l'information et des personnes interviewées.

Présentation de journaux

Maîtrise de la voix

Maîtrise de la caméra et des codes de l'image

Capacité à adapter l'information au nouveau format de diffusion internet.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Communication, Information

journaliste de télévision - rédacteur - reporter - jri - présentateur

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1106 : Journalisme et information média

Réglementation d'activités :

Le journaliste professionnel pour être reconnu par ses pairs et les instances officielles doit être titulaire de la Carte de Presse. Il doit pour se faire déposer un dossier de candidature auprès de la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (CCIJP). La carte de presse n'est pas nécessaire pour le certificat ESJ PRO. Il n'y a aucun lien d'obligation ou de subordination entre les deux.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification est accessible après un parcours de formation en contrat de professionnalisation, sous réserve d'avoir fait la preuve des compétences acquises à travers les composantes suivantes :

1- Composante de suivi et traitement de l'information :

Suivi de l'actualité (questionnaire hebdomadaire)

Techniques et règles du journalisme

2- Composante d'étude de cas : reportage télé interne à l'ESJ Pro

Préparation, enregistrement, montage, mixage et production d'un reportage télé réalisé à l'ESJ Pro par le stagiaire durant sa formation

3- Composante d'étude de cas : reportage télé externe à l'ESJ Pro

Préparation, enregistrement, montage, mixage et production d'un reportage télé réalisé dans son entreprise d'accueil par le stagiaire durant sa formation

4- Composante d'étude de cas : papier télé

Écriture et production d'un papier télé en stand-up (en plateau debout)

5- Composante d'évaluation permanente

Compilation de toutes les fiches d'évaluation continue que l'employeur et chaque formateur ont remplies à propos du candidat tout au long du cursus.

6- Composante entretien individuel

Entretien oral de chaque candidat avec le jury pour évaluer ses connaissances, ses compétences, ses motivations.

La certification est par ailleurs également accessible par la VAE, dans le cadre d'un dispositif mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur.

Quelle que soit la voie choisie, formation continue en contrat de professionnalisation ou validation des acquis de l'expérience, la certification de l'ESP PRO atteste les mêmes compétences professionnelles évaluées sur la base des mêmes critères par des jurys identiques dans leur composition.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le jury est composé de 3 membres au minimum : - Un cadre de l'ESJ PRO Montpellier, qui a qualité de président du jury - Le référent pédagogique de la filière télévision ESJ PRO Montpellier. - Un journaliste professionnel de télévision (qui n'a pas de lien avec le stagiaire et ne l'a pas eu en formation)
En contrat de professionnalisation	X	Le jury est composé de 3 membres au minimum : - Un cadre de l'ESJ PRO Montpellier, qui a qualité de président du jury - Le référent pédagogique de la filière télévision ESJ PRO Montpellier. - Un journaliste professionnel de télévision (qui n'a pas de lien avec le stagiaire et ne l'a pas eu en formation)
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 12 août 2013 publié au Journal Officiel du 27 août 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Journaliste de télévision, option journaliste reporter d'images, option rédacteur-reporter" avec effet au 01 septembre 2009, jusqu'au 27 août 2018.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

12 titulaires en moyenne par an

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Ecole Supérieure de Journalisme Pro - ESJ PRO
50 rue Gauthier de Châtillon, 59046 Lille cédex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ESJ PRO Montpellier
560 rue du 56ème régiment d'Artillerie
34 070 Montpellier

Historique de la certification :

- Les formations de l'ESJ PRO sont également reconnues par :
- la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi des Journalistes (CPNEJ),
 - la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et la Formation de l'Audio Visuel (CPNEFAV),
 - la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de la Presse Ecrite (CPNEFFP),
 - l'Observatoire Prospectif des Qualifications et des Métiers de l'Audiovisuel (OPQMA).